

**Groupe de travail Emploi Formation**  
**Réunion du 21 septembre 2023**

**Relevé de conclusions**

**Etaient présents :**

Collège salariés

Pierre-Marie Bommier – CGT Spectacle Auvergne

Danaé Hogrel – Sud Culture

Christophe Jaillet – SFA CGT

Collège employeurs

Lila Forcade – Les Forces musicales

Célie Rodriguez – Le Maillon

Bertrand Furic – Jazz(s)RA / SMA

Vanessa Lassaigue - SYNDEAC

Anne Carrier – Profedim / FEVIS

Julie Mestre – Les forces musicales

Etat et collectivités

Ubavka Zaric - DRAC

Isabelle Escande - DRAC

Ariane Naegelen - DRAC

Organisations invitées

Céline Ingret – Pôle Emploi

Sabine Danquigny – Pôle Emploi

Coordination

Léo Anselme – AURA-SV

Marjorie Glas

**Marjorie Glas** prend la parole pour rappeler quelques éléments en introduction à la réunion.

- Expérimentation des préconisations du GT Politiques Publiques sont en cours  
La CPNEF SV a publié deux tableaux de bord de l'emploi dans le secteur :
  - Les métiers des professionnels du spectacle vivant**, données 2022  
<https://www.cpnfsv.org/donnees-statistiques/chiffres-cles>
  - Le développement des compétences dans le spectacle vivant**, données 2021
  - L'offre de formations professionnelles certifiantes dans le spectacle vivant**, données 2023  
<https://www.cpnfsv.org/donnees-statistiques/tableau-bord/formation-professionnelle>
- Suite à la publication du vadémécum réglementaire du spectacle vivant porté par le COREPS, deux webinaires d'informations sont organisés :
  - L'embauche des artistes en collectivités territoriale : <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/agenda/lembauche-des-artistes-en-collectivite-territoriale-aides-et-dispositifs/> le 12 octobre
  - La lutte contre le travail illégal : <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/agenda/reglementation-du-travail-dans-le-spectacle-bonnes-pratiques-pour-eviter-le-travail-illegal/> le 7 novembre

- La plénière et Comité de Pilotage auront lieu le 14 novembre à Lyon. Il sera procédé aux réélections dans chacun des différents collèges au préalable.
- Un temps de travail entre COREPS a eu lieu l'été dernier en Avignon sur l'emploi formation. Un compte-rendu est en cours d'élaboration.

### Tour d'actualité

**Pierre-Marie Bommier (CGT Spectacle Auvergne)** informe que les négociations sur la CCNEAC sont actuellement difficiles. Les employeurs ne souhaitent pas d'augmentation des salaires. Il y a un appel à mobilisation le 13 octobre.

S'agissant de la négociations des annexes assurances chômage, il informe qu'une fête de l'assurance chômage sera organisée à Lyon le 14 octobre. Seront présents notamment : Mathieu Grégoire, Sabine Danquigny. Il y aura aussi des échanges autour de la question du statut d'artiste-auteur.

**Bertrand Furic (Jazz(s)RA / SMA)** informe de la tenue prochain du Forum Jazz(s)RA régional avec une table-ronde qui traitera de l'avenir de la formation des musiciens. Il revient sur le contexte actuel qu'il qualifie de morose : le discours du président du CNM lors du congrès du SMA n'a pas été rassurant. Il regrette à nouveau l'absence Région sur le groupe de travail Emploi Formation et s'interroge sur la durée du contrat du nouveau conseiller musique. Parmi les bonnes nouvelles, il dit que France Compétence semble desserrer l'étau : Arc-en-Cirque a obtenu un renouvellement de sa certification sur 3 ans. La Fneijma également, soit un prolongement d'un an. Un décret est paru récemment sur les enjeux de l'agrément des structures formation auprès du ministère. Ce pourrait être décentralisé mais le décret n'est pas très clair.

**Anne Carrier (FEVIS / Profedim)** explique que, suite à diverses réflexions, la FEVIS organise un événement pour aider à la diffusion des projets des ensembles. Cet événement se tiendra à la chapelle de la Trinité du 2 au 7 octobre. 18 ensembles seront présentés. Deux journées professionnelles sont également organisées.

**Sarah Battegay (SMA)**, absente sur cette réunion, a néanmoins souhaité mettre à l'ordre du jour l'interdiction faite d'organiser des événements dans certains pays d'Afrique et de recevoir leur ressortissants.

**Vanessa Lassaigne (SYNDEAC)** se dit elle aussi très préoccupée. Une contre-information a été ensuite donnée par la ministre qui a reprécisé que les artistes qui disposent déjà d'un visa pourraient partir. Mais ce n'est pas clair pour la suite. Cela est problématique pour de nombreux projets. Quid des artistes qui n'ont pas de visa ? Des tentatives de négociation sont en cours de la part du SYNDEAC auprès du ministère. Voir [le communiqué de presse du SYNDEAC](#)

**Ubavka Zaric (DRAC)** explique qu'il y a eu un problème de communication regrettable. La ministre a bien dit qu'il ne s'agit pas d'une interdiction. Cette situation est liée à l'ambassadeur pris en otage et aux services sur place qui sont en incapacité de délivrer des visas. Cette directive ne sera peut-être pas valable demain. Le départ là-bas est par ailleurs déconseillé pour des raisons sécuritaires.

**Vanessa Lassaigne (SYNDEAC)** considère qu'il y a deux poids deux mesures par rapport à l'Afrique. Il y a déjà eu des situations où les ambassades ne pouvaient pas délivrer de visas et des services en France pouvaient le faire.

**Célie Rodriguez (Le Maillon)** explique que le Maillon a également été choqué des propos tenus. Elle constate en effet un deux poids deux mesures avec d'autres pays. Cette situation pose problème.

**Bertrand Furic (Jazz(s)RA)** considère qu'il s'agit d'une prise en otage des artistes.

**Christophe Jaillet (SFA CGT)** revient sur la négociation sur l'assurance chômage. Le contexte est inquiétant : le gouvernement a demandé à trouver 12 milliards pour financer France Travail. Il est peu probable que Medef décide une augmentation des cotisations. Il y a un risque que les indemnités soient touchées. Les négociations doivent être bouclées au 15 novembre.

**Sabine Danquigny (Pôle Emploi)** informe que Pôle Emploi organise un événement le 19 octobre intitulé « De la danse vers l'emploi ». Y sera exposée une manière innovante de recruter. Cet événement est monté en partenariat avec Pôle en scène. Il y aura des ateliers de danse (employeurs et demandeurs ne seront pas dévoilés) jusqu'à un job-dating avec des entretiens plus formels. Aucun CV n'est demandé. Les employeurs (chorégraphes) intéressés sont les bienvenus.

Par ailleurs, un POEC (prépa opérationnelle à l'emploi) démarre prochainement sur les métiers administratifs et de diffusion (12 candidats. 400h d'enseignement).

Une formation est également menée sur les effets spéciaux dans le spectacle vivant, ainsi qu'une journée d'information sur les métiers techniques.

**Ubavka Zaric (DRAC)** donne quelques informations générales :

- Tenue d'un CLTC le 3 octobre prochain. Ont été mis à l'ordre du jour : la feuille de route « Mieux produire mieux diffuser », le projet d'expérimentation porté par le COREPS, l'actualité des PCT, les paniers artistiques.
- Le 4 octobre, le COEF organise un webinaire sur la cybersécurité

NB : la feuille de route « Mieux produire mieux diffuser » est annexée au présent compte-rendu.

### Finalisation du questionnaire VHSS

Le questionnaire sera intégré sur le logiciel libre LimeSurvey et envoyé à partir de la mi-octobre.

Les membres du COREPS font part des dernières remarques rectificatives.

Le questionnaire sera envoyé à toutes les structures subventionnées en 2022 par DRAC et Région.

Les réseaux, organisations et syndicats s'engagent également à le diffuser largement.

Le temps de passation sera d'un mois.

### Thèmes de travail pour l'année

Les points suivants ont été abordés lors de la dernière réunion du mois de juin :

- L'articulation COREPS / COEF (Sarah Battegay – SMA)
  - Travailler sur les organismes de formation initiale (écoles d'art, conservatoires, etc.) (PM Bommier - CGT), adéquation enseignement supérieur et pratiques professionnelles (Ubavka Zaric DRAC)
  - Egalité F/H (CGT)
  - Diversité (Ubavka Zaric – DRAC)
  - Evolution des métiers dans un contexte de transition écologique
- AFDAS
- L'articulation COREPS / COEF (Sarah Battegay – SMA)

- Travailler sur les organismes de formation initiale (écoles d'art, conservatoires, etc.) (PM Bommier - CGT),
- Adéquation enseignement supérieur et pratiques professionnelles (Ubavka Zaric DRAC)  
Réunion à caler avec l'enseignement supérieur et SYNAVI, SMA et FORCES MUSICALES. Fanny attend toujours les attentes de ces derniers pour caler l'ODJ pour ces échanges à venir.
- Egalité F/H (CGT)
- Diversité (Ubavka Zaric – DRAC)
- Evolution des métiers dans un contexte de transition écologique

N'ayant pu être représentée sur cette réunion, **l'AFDAS** a envoyé en amont ses remarques sur les différents points soulevés.

- Articulation COREPS / COEF : Le GT COEF SV peut venir en soutien des avancées GT COREPS qui avance plus rapidement.
- Transition écologique : l'AFDAS a une offre de service pour les adhérents pour « Agir en faveur de la transition écologique »

<https://www.afdas.com/entreprise/mettre-en-oeuvre-votre-projet-rh-sur-mesure/appui-conseil-rse.html>

et une subvention FNE pour le cofinancement d'action en lien avec la transition écologique.

<https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation/choisir-le-bon-financement/les-subsventions-pour-elargir-vos-capacites-de-financement/transitions-grands-evenements-sportifs-formez-pour-cultiver-et-preserver-votre-capital-competences.html>

- Egalité F/H (CGT) : l'AFDAS a une offre de service pour les adhérents pour « Agir en faveur de l'Egalité Professionnelle »

<https://www.afdas.com/entreprise/impulser-une-demarche-responsable-dans-votre-entreprise/agir-en-faveur-de-legalite-professionnelle.html>

**Sarah Battegay (SMA)**, également excusée, a fait part en amont de la réunion des priorités du SMA, à savoir:

- Repréciser l'articulation COREPS COEF
- L'enjeu de l'inclusion et de la diversité à travailler sur les questions d'emploi (embauches) et de formation (insertion)

**Anne Carrier (FEVIS / Profedim)** dit être intéressée par le sujet de la transmission des projets. Il existe des compagnies ou des ensembles qui arrivent en fin de cycle. Beaucoup de projets fondés dans les années 80s par des artistes arrivent en fin de carrière. Quel outillage pour une éventuelle transmission ? Quel risque d'institutionnalisation ? Cela concerne notamment l'emploi. Il serait par ailleurs intéressant de voir quels thèmes sont développés dans d'autres COREPS.

**Sabine Danquigny (Pôle Emploi)** explique que le COREPS PACA travaille en lien avec le projet Pôle Emploi de lab à Marseille autour des besoins de compétences, des métiers en tension.

**Christophe Jaillet (SFA CGT)** revient sur la question de la pérennisation des compagnies. Il explique que, dans certaines situations, le mécénat met en situation de grande fragilité. Des entreprises en difficulté se désengagent. Les conséquences sur l'emploi sont importantes.

**Anne Carrier (FEVIS / Profedim)** considère qu'il ne faut pas être sur un seul modèle économique. Tout politique et tout économique sont problématiques l'un et l'autre. La pluralité des financements est une garantie de survie. Dans un système de transmission d'un projet, les équipes artistiques intermittentes sont inquiètes. D'autant qu'il y a une grande tentation des pouvoirs publics de pousser ces structures vers la mort pour libérer des financements.

**Vanessa Lassaing (SYNDEAC)** aimerait que soit abordée la question de l'emploi et de la transition écologique. Par ailleurs, elle aimerait que soit travaillé le manque de formation sur l'accompagnement des équipes au moment des changements de direction. Il faudrait former ces directions sur questions de management et sur le changement. Comment intégrer les équipes existantes ? Il y a de nombreux dégâts depuis des années. L'artistique prime avant toute chose sans intérêt aux équipes. La violence est fréquente. Le ministère a d'ailleurs missionné l'ACDN et l'ACCN sur l'accompagnement des directions nommées (Il s'agit d'un accompagnement individuel, très court et insuffisant) et une formation de 2 semaines pour les artistes candidats sans expérience de direction. On pourrait imaginer de travailler sur la question du mentorat.

**Anne Carrier (FEVIS / Profedim)** explique que le sujet du mentorat a déjà été soulevé avec Pierre-Marie Bommier. Une formation, une boîte à outils sont nécessaires.

**Bertrand Furic (Jazz(s)RA)** explique qu'un dispositif expérimental porté par la Fédurock autour d'un travail de sororité pour les femmes candidates à direction a été mis en place. Sophie Broyer est tutrice. Il serait intéressant de l'inviter à échanger sur ces questions. Grand Bureau porte également un projet de mentorat porté par la Cordonnerie. Il y aura des rencontres par métier. Avec un accompagnement autour de l'égalité H/F, une valorisation des compétences des personnes. Ils pourraient aussi être invités.

**Danaé Hogrel (SUD)** explique que la fédération des arts de la rue et le SMA ont également mis en place des formations pour que les femmes candidatent à des postes de direction.

De son côté, elle priorise deux sujets :

- L'importance et la nécessité que les directeurs de structures soient formés (cf. lettre envoyée par les salariés de la MC2). La question d'une obligation de formation au management doit se poser. Aussi en compagnie d'ailleurs.
- La question de la place des femmes : il faut une revalorisation dans les métiers, dépasser les métiers invisibles.

**Pierre-Marie Bommier (CGT Spectacle Auvergne)** considère que la question de l'égalité Femmes / Hommes est prioritaire. Sur ce point, il faut obtenir des chiffres et définir des objectifs. Travailler aussi sur des seuils de visibilité sur lesquels se mettre d'accord. Il propose que 4 séances y soient consacrées.

La question de la diversité est également prioritaire et intègre d'ailleurs la question de l'égalité F/H/

**Christophe Jaillet (SFA CGT)** appelle à travailler les questions de vocabulaire. Le terme de « mentor » est très connoté en termes de domination masculine.

S'agissant de la question transition écologique : la CGT est attentive aux travaux « Mieux produire mieux diffuser ». Attention cependant à ne pas tomber dans le produire moins diffuser moins. Il ne faut pas de malthusianisme concernant la culture.

**Marjorie Glas (COREPS)** explique que le sujet de la transition écologique serait ici abordée sous l'angle des conditions de travail : prévention des nouveaux risques physiques, identification de nouveaux métiers, de nouvelles pratiques.

**Céline Ingret (Pôle Emploi)** suggère de travailler à l'accompagnement à la prise de poste, à l'accompagnement au changement, au management de transition. Par ailleurs, la question des IA et des métiers de demain mériteraient aussi d'être traitées.

**Ubavka Zaric (DRAC)** appelle à travailler la question de la QVT. Les informations sont inquiétantes sur les conditions de travail, le taux de dépression, etc. Les problématiques liées à la tension de l'emploi

renforcent cet état de fait. Comment la QVT est-elle pensée dans un contexte de directions artistiques et de toutes petites compagnies ?

Cela est en lien avec la question de la transition écologique : comment faire les choses autrement ? Cela touche aussi à la question des conditions de travail. La question de mieux produire mieux diffuser est aussi une question relative à la transition écologique.

La question de la diversité est une question cruciale depuis longtemps. Elle est urgente à traiter. Elle doit l'être par la question de la formation et de l'emploi. On parle ici de diversité sociale et ethnique. Cela rentre dans le grand thème de l'égalité. C'est un sujet difficile, déjà travaillé au ministère sur la question de l'enseignement. Nous pourrions avoir des invités qui ont réfléchi à la question.

**Sabine Danquigny (Pôle Emploi)** considère que la question de l'égalité F/H, la problématique est comment faire venir plus de femmes dans certains métiers et plus d'homme dans d'autres. La diversité sociale, ethnique, de genre doivent être aussi posées. Ainsi que la situation des personnes en situation de handicap. Elle rejoint enfin Céline Ingret sur les problèmes posés par les IA. Le mentorat est une question intéressante : ce pourrait être un prolongement des POEC.

**Anne Carrier (FEVIS / Profedim)** rebondit sur l'intervention de Pierre-Marie Bommier sur l'égalité F/H. Il serait dommage de ne pas s'appuyer sur les chiffres existants. Il faudrait aussi collaborer avec H/F qui mène des enquêtes régulières.

**Pierre-Marie Bommier (CGT Spectacle Auvergne)** trouve qu'il serait intéressant de faire venir des invités sur cette question. Notamment des organismes d'enseignement supérieur pour échanger sur leur rapport avec ces questions d'égalité et plus largement d'emploi formation. Organiser des rencontres ponctuelles avec eux.

**Marjorie Glas (COREPS)** explique prendre note de cette demande et informe que le COEF la traite également de son côté. Il serait intéressant de travailler ensemble sur ces questions. Il s'agit du prolongement d'un atelier qui avait eu lieu le 11 octobre 2022. [https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/wp-content/uploads/2023/01/RS\\_Attractivite-des-metiers\\_Octobre-22.pdf](https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/wp-content/uploads/2023/01/RS_Attractivite-des-metiers_Octobre-22.pdf)

**Ubavka Zaric (DRAC)** revient sur la question de la diversité dans l'enseignement supérieur : tout le monde est volontaire mais rien ne se passe car le problème est à prendre au niveau de la filière. Il faut travailler sur ceux qui sont hors radars. Le sujet n'est pas correctement traité, il fait intervenir trop d'acteurs. Chacun essaie d'aller dans sa petite niche. Peut-être faudrait-il organiser une journée entière consacrée à la question de l'égalité. Avec des tables-rondes pour faire émerger une feuille de route, avoir une vision plus claire de ce qui se fait. Elle fait aussi références aux expériences suivantes : classe égalité des chances de la Cie Saint-Etienne, fondation égalité des chances.

**Léo Anselme (AURA-SV)** considère que la Cinéfabrique est déjà un terrain d'étude intéressant.

**Céline Ingret (Pôle Emploi)** explique que Pôle Emploi travaille à travers sa direction égalité des chances et son Lab à la notion d'intégration tout au long de la vie.

**Danaé Hogrel (SUD)** revient sur la question de la diversité, celle-ci est bien sûr intéressante mais il faut aussi inviter des personnes racisées, etc. pour nous dire les besoins, les colères, ... qui sont à faire remonter. Ce serait une occasion d'enrichir les réseaux.

**Christophe Jaillet (SFA CGT)** rappelle que cette problématique traverse toutes les organisations. On parle à la place des autres. Des progrès sont enregistrés mais il y a encore beaucoup à faire.

Les thèmes suivants sont identifiés pour être traités lors des prochaines réunions :

- Qualité de vie au travail, incluant : effets de la transition écologique sur les conditions de travail, accompagnement des dirigeants, cycle de vie des structures et préservation de l'emploi
- Diversité, incluant : égalité femmes / hommes, diversité sociale, diversité ethnique
- Préparer les futurs métiers dans un contexte de transition écologique et numérique : besoins en formation, métiers en tension, mentorat / tutorat

S'agissant de l'articulation COREPS / COEF, il est proposé de la traiter en début de réunion du mois d'octobre. **Ubavka Zaric (DRAC)** précise qu'il existe une cohérence entre les deux. COEF est plus opérationnel mais l'articulation n'est pas trouvée formellement.

**Sabine Danquigny (PE scènes et images)** ajoute que le COEF est issu d'un contrat signé, cette instance est pilotée par la DREETS. Le COREPS est instance de dialogue., tandis que le COEF est plus opérationnel et plus large.

**La réunion du mois d'octobre traitera :**

- De l'articulation COREPS / COEF
- De la manière de traiter des questions de diversité
- De la manière de traiter de QVT